



Informations importantes à lire en priorité Passeport et vaccin Séjour à Londres

Madame, Monsieur,

Vous venez de valider une inscription pour un à Londres et nous vous en remercions.

Nous tenons ici à vous rappeler deux éléments essentiels :

1. Un passeport au nom du participant est obligatoire.

- S'il n'en a pas nous vous encourageons à en demander un dès maintenant, les délais de traitement pouvant être assez longs
- S'il en a un, il est nécessaire de bien vérifier sa date de validité. Pour éviter tout désagrément nous vous conseillons que celle-ci soit supérieure de 48h au dernier jour du séjour.

Ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire que vous trouverez dans les documents joints.

2. Un pass sanitaire est actuellement obligatoire pour rentrer en France pour tout participant de 12 ans et plus.

Nous mettons régulièrement à jour les conditions d'accès ici : <https://www.vacances-viva.com/page/informations-sanitaires-colonies-de-vacances-et-sejours-viva-2022-covid-19>

Et l'information officielle se trouve ici : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/article/coronavirus-covid-19>

Et la : <https://uk.ambafrance.org/COVID19-Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni#:~:text=Les%20personnes%20de%20plus%20de,48%20heures%20avant%20le%20d%C3%A9placement>

Nous restons à votre disposition en cas de besoin.

L'Equipe VIVA